

REPUBLIQUE
FRANÇAISE

COMMUNAUTE DE COMMUNES FIUM'ORBU-
CASTELLU

EXTRAIT DU REGISTRE

DEPARTEMENT
DE HAUTE CORSE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE
SEANCE DU 25 NOVEMBRE 2022

Nombre de membres

en exercice	38
présents	23
absents ayant donné pouvoir ou	
procuration	10
Absents	5
Votants	33
Pour	33
Contre	0
Abstention	0

Date de la convocation

18 novembre 2022

Date d'affichage

28 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq novembre, à dix-huit heures, l'assemblée délibérante légalement convoquée par le Président, s'est réunie dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Francis GIUDICI

Présents: Michel GALINIER, Francis GIUDICI, Angèle MANFREDI, Ange PIERI, Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Dominique FRATICELLI, Ghjuvan Santu LE MAO, Jacques BARTOLI, André ROCCHI, Anne Marie CHIODI, Christian PAOLI, Muriele ELEGANTINI, Agnulina ANDREANI, Esteban SALDANA, Philippe VITTORI, Jean Noël PROFIZI, Guy MOULIN PAOLI, Marlène GIUDICELLI, Jean Marc PINELLI, Philippe GIOVANNI.

Suppléés : François BENEDETTI par Louis VINCENTI, Julien PAOLINI par François MARTINETTI, Jean Noël GUIDICI par Guillaume SANTONI.

Absents ayants donné pouvoir: Marie MONTI FOULLERON à Angèle MANFREDI, Xavier LUCIANI à Marie-Toussainte SISTI-BALARD, Marion PAOLINI à Francis GIUDICI, Jean Jacques FRATICELLI à Agnulina ANDREANI, Sébastien GUIDICELLI à André ROCCHI, Lisa FRANCISCI à Anne Marie CHIODI, Dominique VILLARD ANGELI à Ghjuvan Santu LE MAO, Josette FERRARI à Marlène GIUDICELLI, Georges MORACCHINI à Philippe GIOVANNI, Philippe SUSINI à Jacques BARTOLI

Absents: Marie Félicia CRISTOFARI, Antoine OTTAVI, Don Marc ALBERTINI, François TIBERI, Stella MORACCHINI.

Secrétaire de séance : Guillaume SANTONI.

Délibération n° 5822 Objet : Autorisation de signature du marché de prestations de service d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes

Le marché concerne les prestations de service d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes.

Le marché est alloti comme suit :

LOT N° 1 : Assurance Multirisques bureaux et risques simples

LOT N° 2 : Assurance Responsabilité Civile

LOT N° 3: Assurance Automobile

LOT N° 4 : Assurance Protection juridique des agents et élus

LOT N°5 : Assurance Locaux et installations industrielles Bris de Machine

Monsieur le Président informe le Conseil Communautaire que la Commission d'Appel d'Offres s'est réunie pour statuer sur la procédure Appel d'offres ouvert soumis aux dispositions des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique.

Rappel des faits: La communauté de Communes a lancé un Appel d'offres ouvert en date du 8 juin 2022.

Trois groupements d'entreprises se sont portés candidats :

N° d'ordre d'arrivée du pli (*)	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement, adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET	Date et heure de réception du pli électronique	Lot
1	<p>Groupement ASSURANCES_PILLIOT Services Marchés ASS_PILLIOT 19 RUE DE SAINT MARTIN 62120 - AIRE SUR LA LYS Tél.: 0321989700 pilliot@sendao.fr siret: 422 060 236 00086</p> <p>ET</p> <p>COURTIER MANDATAIRE GREAT LAKES INSURANCE SE KONIGINSTRASSE 107 80802 MUNCHEN – ALLEMAGNE Tél. +49 (89) 24 44 55 270</p>	<p>07/09/2022 à 11h36</p>	<p>03</p>
2	<p>Groupement SARRE ET MOSELLE 17 AVENUE POINCARE 57400 – SARREBOURG Tél.: 0387033248 sarremoselle.construction@laposte.net Siret: 301 573 143 00023</p> <p>ET</p> <p>COURTIER MANDATAIRE PROTEXIA FRANCE Tour Allianz One - 1, cours Michelet – CS 30051 – 92076 Paris la Défense Cedex Tel: 0978 978 075 developpement.protection-juridique@allianz.fr Siret: 382 276 624 00089</p>	<p>09/09/2022 à 13h35</p>	<p>04</p>

3	Groupeement SMACL Assurances SA 141, Avenue Salvador Allende 79031 – NIORT Tél.: 0549322258 smacl@sendao.fr Siret : 833 817 224 000 29	09/09/2022 à 15h35	01, 02, 03, 04, 05
	ET SMACL ASSURANCES 141 AV SALVADOR ALLENDE 79031 NIORT Téléphone : 05 49 32 22 58 pmdemat@smacl.fr Siret : 301 309 605 004 10		

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 25 novembre 2022 à 17h30 afin d'attribuer le marché.

RAPPORT DE PRESENTATION

I – OBJET DU MARCHE

Prestations de service d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes

II – NATURE ET ETENDUE DES BESOINS A SATISFAIRE

Prestations de service d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes alloti comme suit :

LOT N° 1 : Assurance Multirisques bureaux et risques simples

LOT N° 2 : Assurance Responsabilité Civile

LOT N° 3: Assurance Automobile

LOT N° 4 : Assurance Protection juridique des agents et élus

LOT N°5 : Assurance Locaux et installations industrielles Bris de Machine

III – ECONOMIE GENERALE

Un appel d'offres ouvert a été lancé le 8 juin 2022.

Le registre des dépôts faisait mention de la réception de 3 réponses relatives au présent appel d'offres. La Commission d'appel d'offres a été réunie le 25 novembre 2022 à 17h30 afin de valider les candidatures et prendre connaissance des offres.

Après avoir agréé les candidatures et validé les offres, la Commission a pris connaissance de l'analyse des offres établie par les services, et a décidé :

D'attribuer le marché comme suit :

Marché	Nom du titulaire	Prime annuelle € TTC
Prestations de service d'assurances pour les besoins de la Communauté de Communes		
LOT N°1 : Assurance Multirisques bureaux et risques simples	Groupement SMACL Assurances SA Mandataire 141, Avenue Salvador Allende 79031 – NIORT	218,27
LOT N° 2 : Assurance Responsabilité Civile	Groupement SMACL Assurances SA Mandataire 141, Avenue Salvador Allende 79031 – NIORT	5 792,20
LOT N° 3: Assurance Automobile	Groupement SMACL Assurances SA Mandataire 141, Avenue Salvador Allende 79031 – NIORT	14 394,60
LOT N° 4 : Assurance Protection juridique des agents et élus	Groupement SARRE ET MOSELLE Mandataire 17 AVENUE POINCARE 57400 – SARREBOURG	288,00
LOT N°5 : Assurance Locaux et installations industrielles Bris de Machine	Groupement SMACL Assurances SA Mandataire 141, Avenue Salvador Allende 79031 – NIORT	4 583,49

Ces candidats présentent les offres économiquement les plus avantageuses au regard des critères du règlement de la consultation.

IV – DUREE DU MARCHE

La durée du marché est de 4 ans, à compter de sa notification, au plus tôt le 1^{er} janvier 2023. Il pourra y être mis fin par l'une ou l'autre des parties moyennant le respect d'un préavis de six mois avant la date anniversaire de chaque année.

V- CHOIX DE LA PROCEDURE

La procédure est celle d'un appel d'offres ouvert conformément aux dispositions des articles L.2124-1, L.2124-2 et R.2124-1 et R.2124-2, R.2161-2 à R.2161-5 du Code de la Commande Publique Après lecture du rapport de présentation, Monsieur Francis GIUDICI demande à l'assemblée de l'autoriser à signer les marchés nécessaires avec le candidat choisi par la Commission d'Appel d'Offres.

Ces explications entendues, Monsieur le Président demande au Conseil Communautaire de se prononcer sur la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire :

- Donne acte au rapporteur des explications ci-dessus détaillées,
- Autorise Monsieur le Président à signer les marchés avec les candidats qui ont été retenus par la Commission d'Appel d'Offres conformément aux paramètres définis dans le rapport de présentation dont lecture a été faite lors de l'assemblée,
- Autorise Monsieur le Président à prendre toutes dispositions pour ce qui concerne le suivi administratif, technique et financier de la présente délibération.

**Extrait conforme au registre des délibérations
de la communauté de communes Fium'Orbu -Castellu
Le Président, Francis GIUDICI**

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous
Préfecture le

le Président